



Carte de résident perdue à l'étranger

Par **nke**, le **27/01/2016** à **16:32**

Bonjour,

J'aimerais, SVP, avoir un conseil juridique sur le cas particulier de mon oncle qui est parti au Mali pour 2 mois de vacances en 2103 et y a perdu son titre de séjour résident quelques jours après son arrivée. Il a fait une déclaration de perte, ensuite faire une demande de visa au consulat de France à Bamako afin de rentrer au plus vite pour récupérer une nouvelle carte à ma préfecture. Seulement à sa grande surprise, il a reçu un refus de visa alors qu'il vit en France depuis 1970, est retraité, est locataire d'un appartement à jour de paiement des loyers, dispose d'une carte d'invalidité à vie suite à un accident de travail pour laquelle il bénéficie de l'allocation aux adultes handicapés. Voilà jusqu'à aujourd'hui janvier il est bloqué au Mali ne sachant pas comment faire valoir ses droits.

D'où mes questions:

- 1) Mon oncle a-t-il encore de séjour en France?
- 2) Comment faire valoir ses droits étant donné qu'il se trouve au Mali?

Je vous remercie d'avance de vos réponses.